



CC Argonne-Meuse (Siren : 200066116)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Clermont-en-Argonne
Arrondissement	Verdun
Département	Meuse
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	05/10/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Sébastien JADOUL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	16 rue THIERS
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	55120 CLERMONT EN ARGONNE
Téléphone	
Fax	
Courriel	codecom.centre.argonne@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 258
Densité moyenne	14,68

Périmètre

Nombre total de communes membres : 38

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
55	Aubréville (215500141)	372
55	Avocourt (215500232)	113
55	Baulny (215500331)	18
55	Boureuilles (215500653)	121
55	Brabant-en-Argonne (215500687)	111
55	Brabant-sur-Meuse (215500703)	128
55	Brocourt-en-Argonne (215500828)	47
55	Charpentry (215501032)	24
55	Cheppy (215501131)	153
55	Cierges-sous-Montfaucon (215501156)	49
55	Clermont-en-Argonne (215501172)	1 500
55	Consenvoye (215501248)	314
55	Cuisy (215501370)	47
55	Dombasle-en-Argonne (215501552)	409
55	Épinonville (215501743)	75
55	Esnes-en-Argonne (215501800)	147
55	Forges-sur-Meuse (215501933)	125
55	Froidos (215501990)	95
55	Futeau (215502022)	158
55	Gercourt-et-Drillancourt (215502063)	106
55	Gesnes-en-Argonne (215502089)	61
55	Jouy-en-Argonne (215502576)	45
55	Lachalade (215502667)	52
55	Le Claon (215501164)	59
55	Le Neufour (215503798)	74
55	Les Islettes (215502535)	744
55	Malancourt (215503137)	67
55	Montblainville (215503434)	63
55	Montfaucon-d'Argonne (215503467)	306
55	Neuvilly-en-Argonne (215503830)	218
55	Rarécourt (215504168)	230
55	Récicourt (215504192)	168
55	Regnéville-sur-Meuse (215504226)	51
55	Romagne-sous-Montfaucon (215504382)	189
55	Septsarges (215504846)	49
55	Varennes-en-Argonne (215505272)	658
55	Vauquois (215505363)	21

55	Véry (215505496)	91
----	------------------	----

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement	
Production, distribution d'énergie	
- Autres énergies	
Environnement et cadre de vie	
- Assainissement non collectif	<i>la CC est compétente pour assurer le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif en conformité avec le zonage d'assainissement réalisé par les communes.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés	<i>Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés.</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique	
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau	
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer	
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines	
- Autres actions environnementales	
Sanitaires et social	
- Action sociale	<i>ancienne Communauté de Communes de Montfaucon - Varennes-en-Argonne La communauté de communes peut mener des actions sociales quand elles concernent l'ensemble des 23 communes, comme par exemple l'A.D.M.R ou les I.L.C.G et créer des chantiers d'insertion.</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance	
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion	
Développement et aménagement économique	
- Création de zones d'activité économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.	
Développement et aménagement social et culturel	
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs	
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire	
- Activités péri-scolaires	<i>La Communauté de Communes est compétente pour les équipements et structures suivantes : ? Pour les garderies et accueils périscolaires et extrascolaires : - Service du site RPI de Clermont, - Service du site RPI de Les Islettes, - Service du site RPI de Consenvoye, - Service du site RPI de Montfaucon, - Service du site RPI de Varennes. ? Pour la restauration scolaire : - Service de production de la cantine intercommunale à Varennes à destination des élèves des écoles maternelles et élémentaires de Consenvoye, Montfaucon et Varennes, des demandes extérieures ponctuelles ou récurrentes (collège notamment), - Service de restauration sites RPI de Clermont, - Service de restauration site RPI de Les Islettes, - Service de restauration site RPI de Consenvoye, - Service de restauration site RPI de Montfaucon, - Service de restauration site RPI de Varennes.</i>

- Activités culturelles ou socioculturelles

La Communauté de Communes est compétente pour développer une politique de soutien aux manifestations et actions contribuant à l'animation du territoire communautaire : Les actions en matière de développement de la vie culturelle du territoire consistent en : ? Aide culturelle aux acteurs du territoire répondant à la majorité des critères qualitatifs suivants : ? Organismes domiciliés sur le territoire - Manifestation faisant appel à des artistes et/ou techniciens professionnels, - Privilégier les structures qui travaillent sur des projets à l'année, - Actions en transversalité avec les autres axes du projet culturel communautaire : l'éducation artistique et/ou les bibliothèques, - Actions rayonnant sur plusieurs communes, - Mise en place de tarifs adaptés, - Formalisation d'une démarche artistique et pédagogique, - Caractère innovant de la manifestation, - Mise en avant des ressources locales, - Actions partenariales avec d'autres champs culturels et d'autres aspects de la vie culturelle communautaire (économie, solidarité, environnement?). ? Soutien à l'animation dans les communes pour les dépenses de communication engagées pour l'organisation d'un évènement qui contribue à l'attractivité du territoire. ? Soutien aux manifestations contribuant à l'animation du territoire et susceptibles de drainer l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes ou ayant un rayonnement supra communautaire et qui sont organisés soit par la Communauté de Communes soit par des tiers avec un soutien financier de la Communauté de Communes ou avec mise à disposition gracieuse des moyens logistiques de la Communauté de Communes. ? Soutien aux bibliothèques sur les communes de son territoire pour faciliter le développement de la lecture publique. ? Soutien à l'animation et mise en réseau des bibliothèques du territoire. ? Mise en place et animation d'un contrat local d'éducation artistique en partenariat, par exemple, avec le Ministère de la Culture et de la Communication et/ou le Ministère de l'Éducation Nationale.

- Activités sportives

Les actions en matière d'éducation sportive du territoire: ? La Communauté de Communes est compétente pour mener toute étude concernant l'organisation et le développement des activités sportives sur son territoire. ? Soutien aux associations sportives par la mise à disposition de matériels, locaux et équipements et par le versement de subventions selon le règlement en vigueur. ? Prise en charge du transport pour les écoles primaires dans le cadre de l'apprentissage des pratiques sur le temps scolaire, vers les équipements culturels ou sportifs repris dans l'intérêt communautaire ou supra communautaire lorsqu'ils n'existent pas à l'échelle intercommunale.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale

- Schéma de secteur

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de secteur

- Transport scolaire

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

- Etudes et programmation

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

- Création et gestion des maisons de services au public

et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
55	SM d'aménagement de l'Aire et de ses affluents (200026003)	SM fermé	23 213
55	SM d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés (200046647)	SM fermé	105 170
02	Entente Oise-Aisne (200076131)	SM ouvert	830 391
55	PETR du Pays de Verdun (200088961)	SM ouvert	78 968
55	SM scolaire de Dombasle Nixéville Blercourt (255502395)	SM fermé	921
08	Etablissement public d'aménagement de la Meuse et de ses affluents (250802295)	SM ouvert	398 004
51	SM pour l'aménagement de la vallée de l'Aisne Supérieure (255102550)	SM fermé	34 200
55	SM Germain Guérard (255502510)	SM fermé	16 172

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)